

Communiqué : Seule la Maison Générale de la FSPX est habilitée à faire paraître un communiqué officiel

Publié le 2 novembre 2011
1 minutes
Maison Générale - Menzingen

Depuis la réunion des Supérieurs des séminaires et des districts de la Fraternité Saint-Pie X à Albano (Italie), le 7 octobre 2011, divers commentaires paraissent dans la presse sur la réponse que **Mgr Bernard Fellay** doit donner aux propositions romaines du 14 septembre 2011.

Il est rappelé que seule **la Maison Générale** de la Fraternité Saint-Pie X est habilitée à faire paraître un communiqué officiel ou un commentaire autorisé sur ce sujet. Jusqu'à plus ample informé, on se référera donc au **communiqué du 7 octobre 2011**.

Source : DICI du 02/11/11